

## Délibération du conseil d'administration n°2025/053

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2022-1537 du 8 décembre 2022 modifié, relatif à la Comue de Toulouse,

Vu l'approbation par le conseil du Conseil de Politique Doctorale du 9 décembre 2025,

Vu l'invitation qui a été adressée au Conseil d'Administration 8 jours avant la séance, conformément à l'article R17 du règlement intérieur de la Comue de Toulouse,

Considérant que 27 membres étaient présents ou représentés sur les 40 qui composent le conseil, le quorum étant atteint,

### Le Conseil d'Administration du 12 décembre 2025

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 24 voix favorables
- 2 voix défavorables
- 0 membre ne prenant pas part au vote
- 1 abstention

### DÉCIDE

Le Conseil d'administration approuve l'ajustement de la participation financière demandée pour les doctorant.es toulousain.es ou non toulousain.es participant aux Doctoriales de Toulouse à partir de 2026 :

Participation financière par participant.e	Doctoriales hors métropole toulousaine		Doctoriales de Toulouse	
	Doctorant.es toulousain.es	Doctorant.es non toulousain.es	Doctorant.es toulousain.es	Doctorant.es non toulousain.es
Doctorant.e	50 €	50 €	0 €	50 €
Laboratoire	160 €	160 €	80 €	160 €

Toulouse, le 12 décembre 2025

**Le Président de la Comue de  
Toulouse**

**Michael TOPLIS**

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2025

**RÉDACTEUR :** Axelle COLLINET

**SOUS-COUVERT DE :** Clément VARENNE

**DATE :** 3 décembre 2025

---

**OBJET :** Tarification des Doctoriales d'Occitanie

---

### 1. Rappels préalables

L'École des Docteurs et le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) UT Innovation organisent chaque année les Doctoriales d'Occitanie. Le déploiement de trois Doctoriales par an depuis 2025 s'inscrit dans la feuille de route du PUI UT Innovation, dont l'objectif est d'augmenter le nombre de start-up deeptech sur le territoire.

Ce séminaire de 3 à 5 jours est une formation doctorale d'initiation à la valorisation socio-économique des travaux de recherche et au transfert de technologies. Les Doctoriales offrent une parenthèse structurée et inspirantes aux doctotant.es et sont un temps d'échange multiculturel et pluridisciplinaire unique. Elles permettent aux doctorant.es d'envisager leur devenir professionnel par le prisme de l'innovation et l'entrepreneuriat deeptech.

Les tarifs des Doctoriales sont inchangés depuis leur création, il y a plus de 20 ans. Le déploiement des Doctoriales, pour répondre à l'objectif du PUI UT Innovation, nécessite la création de nouveaux formats de Doctoriales et une adaptation de leur tarification à partir de 2026.

### 2. Types de Doctoriales et frais associés

Deux types de Doctoriales sont déployées : les Doctoriales résidentielles historiques, hors métropole toulousaine, organisées dans les Villes Universitaires d'Equilibre (VUE) et les Doctoriales non résidentielles, organisées en métropole, à Toulouse.

Les frais pris en charge dans le cadre des Doctoriales hors métropole toulousaine comprennent la formation, le transport, l'hébergement et la pension complète des doctorant.es.

L'expérimentation d'un nouveau format de Doctoriales toulousaines réduit les frais pris en charge à la formation et à la demi-pension (déjeuner) des participant.es toulousain.es. Les frais des doctorant.es non toulousain.es, issu.es des collèges doctoraux de l'Université de Montpellier et du Languedoc-Roussillon, sont identiques aux frais des Doctoriales hors métropole (pension complète).

### 3. Proposition de participation financière

Après avis du Comité de Politique Doctorale du 9 décembre 2025, l'École des Docteurs propose un ajustement de la participation financière demandée pour les doctorant.es toulousain.es ou non toulousain.es participant aux Doctoriales de Toulouse à partir de 2026. Cette proposition est basée sur la participation financière existante et est inchangée pour les Doctoriales organisées hors métropole toulousaine :

Participation financière par participant.e	Doctoriales hors métropole toulousaine		Doctoriales de Toulouse	
	Doctorant.es toulousain.es	Doctorant.es non toulousain.es	Doctorant.es toulousain.es	Doctorant.es non toulousain.es
Doctorant.e	50 €	50 €	0 €	50 €
Laboratoire	160 €	160 €	80 €	160 €

*Le conseil d'administration est sollicité pour approuver l'ajustement de la participation financière demandée pour les doctorant.es toulousain.es ou non toulousain.es participant aux Doctoriales de Toulouse à partir du 1er janvier 2026.*

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*